

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021–192 en date du 24 novembre 2021
DETR 2022 : Rénovation énergétique – Cabinet médical de Chénérailles**

L’an Deux Mille Vingt et un, le vingt-quatre novembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la commune de Mérinchal, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 18/11/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 51	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 7	Exprimés : 55	

Présents : MM., VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, PICHOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. SCARAMUCCIA à LE CORRE, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMÉNIEN.

Excusés : MM. DESCLOUX, JOULOT, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, D’HULSTER, ROULLAND,

Secrétaire de séance : Marie-Françoise VENTENAT

Rapporteur : Alexandre VERDIER, Président

La Communauté de communes est propriétaire du cabinet médical sur la commune de Chénérailles.

Il est proposé de réaliser des travaux d’amélioration énergétique sur ce bâtiment pour réduire notamment les problèmes d’inconfort thermique ressenti, pendant la période estivale, par les professionnels et les patients fréquentant les locaux.

L’opération de réhabilitation est finançable dans le cadre de la DETR – Rubrique 15 à hauteur de 40 %.

Il est proposé également d’autoriser le Président à solliciter d’autres financements dans le cadre de ce projet de travaux.

Plan de financement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
Assainissement	9 000 €
Reprise des enduits extérieurs	12 000 €
Menuiseries Aluminium	42 000 €
VMC	4 000 €
Climatisation	14 000 €
TOTAL	81 000 €
RECETTES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
Subvention DETR sollicitée (40 %)	32 400 €
Autofinancement (60 %)	48 600 €
TOTAL	81 000 €

Accuse de réception en préfecture
023-200067593-20211212021-192-DE
Date de télétransmission : 01/12/2021
Date de réception préfecture : 01/12/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le plan de financement présenté ci-dessus ;
- D'AUTORISER le dépôt d'un dossier DETR pour l'année 2022 ;
- D'AUTORISER le Président à solliciter d'autres aides financières dans le cadre de ce projet et tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 1^{er} décembre 2021
Pour copie conforme, le 1^{er} décembre 2021

Le Président,
Alexandre VERDIER

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20211124-2021-192-DE
Date de télétransmission : 01/12/2021
Date de réception préfecture : 01/12/2021